

ASSEMBLÉE NATIONALE

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 364

présenté par

Mme Descamps, Mme Auconie, M. Bournazel, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Brindeau,
M. Demilly, Mme Frédérique Dumas, Mme Firmin Le Bodo, M. Ledoux, Mme Magnier,
M. Naegelen, M. Morel-À-L'Huissier, Mme Sanquer, Mme Sage, M. Vercamer et M. Warsmann

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.